



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 23 février 2023 à 20h00 en téléconférence

Membres présents : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT (20h10), Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Véronique GRISOT-GARBACZ, Frederic KERBECHE Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI (20h19), David TEN EYCK.

Membres absents excusés : Stéphanie KUNTZ, Nora KHEMACHE.

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Aina RAJOHNSON.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 20h05 que 11 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry Raphet.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Vie Fédérale
- Divers

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur approuve le PV de la réunion du Comité Directeur du 26 janvier 2023.

IV. Commissions

20h10 Arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votants passe à 12.

CF Formation

Aina RAJOHNSON, conseiller technique national chargé de l'INFBS, présente au Comité Directeur un plan de formation des dirigeants en collaboration avec Charline GARTNER, conseillère technique nationale pour une mise en application en 2023.

Ce plan retient toute l'attention du Comité Directeur qui approuve le dispositif.

Il présente également la situation et les contraintes sur la rémunération des instructeurs contractuels et les possibilités des ligues quant au portage salarial.

Après échanges, le Comité Directeur valide le conventionnement avec le Groupement d'Employeur Profession Sport et Loisirs (GE PSL) francilien.

20h19 Arrivée de Fouzia SAIDI, le nombre de votants passe à 13.

Départ d'Aina RAJOHNSON

CFJeunes

Le Comité Directeur attribue les droits d'organisation de l'Open de France de Softball 15U des 14 et 15 octobre 2023 aux clubs d'Evry-Courcouronnes (Nord) et de Clapiers-Jacou (Sud) et remercie les clubs candidats pour leur intérêt.

CFS

Le Comité Directeur valide les PV n°1 et PV n°2 de la CFS.

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité, favorablement sur les modifications des règlements des épreuves sportives demandées par la CFS et charge la Commission Fédérale Juridique et Réglementation de modifier en conséquence les textes réglementaires visés ainsi que d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les modifications votées.

CFA

Le Comité Directeur approuve les documents de la CFA

- PV 01-2023 CFA 18-01-2023
- PV 02_2023 CFA 01-02-2023
- Bulletin CFA 2023B01 du 05.02.2023

CFSS

Le Comité Directeur approuve la composition de la Commission Fédérale Scoring et Statistiques :

- Soazik KLEIN (Présidente), Julie COUTON-DOUBLET, Lyziane GIROUD, Nora KHEMACHE, Claire LAROSE, Jean-Noé MANHES, Stéphanie RAULET et Hervé ROSSI.

Commission Fédérale Mémoire

La Présidente de la Commission Fédérale Mémoire rend compte des travaux de la commission et indique qu'une présentation sur le Centenaire et le projet du Temple de la Renommée sera effectuée lors du séminaire du Comité Directeur et des Ligues le 17 mars prochain.

Projet de labellisation

Le projet visant la création d'un label 'Club École', dont les travaux ont été coordonnés en lien avec les Commissions Fédérales Sport pour tous et Jeunes, est présenté au Comité Directeur.

Celui-ci sera partagé lors du séminaire du Comité Directeur et des Ligues Régionales le 17 mars 2023.

Campagne PSF 2023

Le DTN informe le Comité directeur de l'enveloppe attribuée à la fédération dans le cadre du projet sportif fédéral (PSF) 2023 notifiée par l'Agence nationale du Sport (ANS) en date du 3 février 2023 qui est de 214.300€ (-8 %).

La note de cadrage et le calendrier de la campagne 2023 seront présentés à la fin du mois de février, avec une date possible d'ouverture sur la plateforme LeCompteAsso (LCA) début mars.

V. Direction Technique Nationale

Dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne »

Pour accompagner le déploiement du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques ont annoncé la création d'une « Équipe de France des 30 minutes », composée de 150 sportifs de haut niveau.

Nous avons 3 sportifs de haut niveau engagés dans ce programme.

Il s'agit d'Enora SIMON (IDF), Farah SAIDI (AURA) et Nolan SOLIVERES (Région Occitanie). Chaque sportif s'est engagé à effectuer au moins un déplacement dans une école au cours de l'année scolaire 2023, pour échanger avec les élèves et évoquer les bénéfices d'une pratique sportive quotidienne.

Logo Super League Softball

En avant première, le DTN présente au Comité Directeur la création du logo de la Super League Softball qui débute le 25/26 mars 2023 à Evry-Courcouronnes.

VI. Vie Fédérale

Assemblée Générale

- Tenue

Conformément aux décisions du Comité Directeur du 8 décembre 2022, l'Assemblée Générale annuelle 2023 de la Fédération se tiendra le samedi 18 mars 2023 sous format hybride, présentiel à l'INSEP Paris et distanciel (retransmission en direct). L'accueil en présentiel et la salle d'attente en distanciel seront ouverts à 9h30; l'Assemblée débutera à 10h.

- Ordre du jour

Le Comité Directeur approuve l'ordre du jour proposé pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023.

- Modification du RI et du Règlement disciplinaire

Le Comité Directeur se prononce favorablement sur les modifications réglementaires préparées par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés, qui seront soumises aux votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023.

- Budget Prévisionnel 2023

Le Président présente le projet de budget pour l'exercice 2023. Celui-ci fait apparaître un résultat prévisionnel de 273 €, les recettes s'élevant à 1 702 843 € et les dépenses à 1 702 570 €. Après débat, le Comité Directeur approuve le projet de budget à l'unanimité des membres présents.

- Montant des licences

Le Comité Directeur valide les propositions de circulaires « Montants cotisations et licences » pour les saisons 2023 et 2024 qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023.

- Modalités de vote

Le Comité Directeur décide que les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023 seront soumises au vote à distance par voie électronique sur une période ouverte au plus tôt à compter du 9 mars 2023 et qui s'achèvera le 18 mars 2023 après délibération de l'Assemblée.

Dispositif d'aide - Ukraine

Le Comité Directeur renouvelle le dispositif de gratuité de la licence pour les réfugiés ukrainiens pour la saison 2023.

Demande du club de Vauréal

Saisi par le club de Vauréal, le Comité Directeur demande au club et à la famille du licencié concerné de prendre contact avec le médecin fédéral (médical@ffbs.fr) afin de permettre l'étude de la demande de sous-classement formulée.

Demande du club de Mulhouse

Le Comité Directeur renouvelle l'autorisation accordée au club de Mulhouse d'engager son équipe de baseball senior dans le championnat allemand du Bade-Württemberg pour la saison 2023. (3 abstention; 1 contre)

Accord de licence New Era

Le Comité Directeur valide l'avenant à l'accord de licence qui permet à New Era de commercialiser des produits de la marque FFBS dans ses réseaux de distribution en échange d'une contrepartie financière.

Convention de partenariat avec l'Université de Nîmes

Le Comité Directeur valide l'avenant à la convention de partenariat entre la Fédération et l'Université de Nîmes portant sur la mise à disposition des équipements de l'université pour la pratique du baseball, du softball et du baseball5.

Mérites Fédéraux 2022

Le Comité Directeur entérine les mérites fédéraux suivants au titre de l'année 2022. Ceux-ci seront remis lors de l'Assemblée Générale du 18 mars 2023:

- **Masculin Baseball** : Pierre-Emmanuel PLANES
- **Féminin Baseball** : Cassandra VIGNEAU

- **Jeune Baseball** : Luca BERNARDI-CHIBA
- **Entraîneur Baseball** : Bruno FAGNONI
- **Masculin Baseball5** : Omar DIODENE
- **Féminin Baseball5** : Ambre BROUARD
- **Jeune Baseball5** : Lucas DEDIEU
- **Entraîneur Baseball5** : Emmanuel PAUTHE
- **Masculin Softball** : Rémi PUJAL
- **Féminin Softball** : Pauline PRADE
- **Jeune Softball** : Léonie PAUTHE
- **Entraîneur Softball** : Raina HUNTER
- **Scoreur**: Jonathan BEHR
- **Arbitre Baseball**: Danny MOULART
- **Arbitre Baseball5**: Jordane ODIN
- **Arbitre Softball**: François MAYS
- **'Gin Bats' (arbitre féminin)**: Florence SAUVAGE
- **Arbitre espoir**: Marius BOULLE
- **Club**: Evry-Courcouronnes
- **Ligue**: Ile-de-France
- **Dirigeant**: François BONNET
- **Bénévole**: Baptiste FRUGIER
- **Exceptionnel**: Gilles BLANCOT / Mario BRELLE

Entente

Le Comité Directeur approuve les ententes suivantes:

Grizkings

038002 - GRIZZLYS DE GRENOBLE/ 073007 - BASEBALL CLUB LES VIKINGS D'ALBERTVILLE

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat régional 15U AURA

Droits sportifs : 038002 - GRIZZLYS DE GRENOBLE

Luneville-Epinal

054003 - BASEBALL CLUB DE LUNEVILLE / 088004 - LES SCHLITTERS D'EPINAL
BASEBALL SOFTBALL CLUB

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat régional 15U Grand Est

Droits sportifs : 054003 - BASEBALL CLUB DE LUNEVILLE

Luneville / Evry Softball Masculin

054003 - BASEBALL CLUB DE LUNEVILLE / 091003 - AS Evry Baseball Softball Cricket

Discipline : Softball

Compétition : Championnat National D2 Masculin

Droits sportifs : 054003 - BASEBALL CLUB DE LUNEVILLE

COV-TOSC 15U

006025 - Club Omnisports de VALBONNE / 006033 - Tourrettes Outdoor Sport Club

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat régional 15U SUD-PACA

Droits sportifs : 006025 - Club Omnisports de VALBONNE

Saint-Lo / Cherbourg

050002 - LES JIMMERS DE SAINT LO / 050006 - CHERBOURG "SEAGULLS" BASEBALL CLUB

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat Régional 12U Normandie

Droits sportifs : 050002 - LES JIMMERS DE SAINT LO

Meaux Baseball Aigles – Scorps Baseball

077016 - MEAUX BASEBALL AIGLES / 077022 - Les Scorps Baseball

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat départemental 77 12U

Droits sportifs : 077016 - MEAUX BASEBALL AIGLES

Auxerre/Sens

089004 - AJA BASEBALL SOFTBALL BAD SNAILS / 089005 - SENS BASEBALL

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat Régional 19+ Bourgogne Franche-Comté

Droits sportifs : 089004 - AJA BASEBALL SOFTBALL BAD SNAILS

U12 – web's - Storm

093003 - NOISY LE GRAND WEB'S / 077020 - BASEBALL CLUB DE LAGNY LES STORM

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat départemental 93 12U

Droits sportifs : 093003 - NOISY LE GRAND WEB'S

Gueret - Montlucon

023001 - WOLVES BASEBALL CLUB GUÉRET / 003001 - HUITIÈME LÉGION BASEBALL

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat régional 19+ Nouvelle Aquitaine

Droits sportifs :

OLIVET JOUE LES TOURS

045001 - Olivet Red Castors / 037003 - JOUÉ LES TOURS

Discipline : Baseball

Compétition : Championnat régional Centre 12U

Droits sportifs : 045001 - Olivet Red Castor

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Thierry RAPHET
Président

Damien Guionie
Secrétaire Général

Propositions de modifications règlementaires

Comité Directeur du 23 février 2023

I. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES ANNEXES AUX REGLEMENTS DES EPREUVES SPORTIVES BASEBALL (RGES BASEBALL) – SAISON 2023

Proposition 1. Formule Division 2

Exposé des motifs : Mise à jour suite aux décisions de la CFS du 1^{er} février 2023 portant adaptation de la formule de Division 2.

ANNEXE 3.01 - FORMULES SPORTIVES - COMPETITIONS NATIONALES

(...) DIVISION 2

134 équipes en deux poules : 2 poules de 7 équipes : Poule A dite « Nord » (7 équipes), Poule B dite « Sud » (6 équipes).

Phase de qualification dite « saison régulière » :

- Poule A : 14 journées soit 24 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 7 manches
7 journées en formule aller/retour
- Poule B : 10 journées soit 20 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 7 manches
5 journées en formule aller/retour

Phase finale dite « play-off » :

→ 5 rencontres : le premier weekend chez le moins bien classé de la saison régulière et le second weekend chez le mieux classé de la saison régulière déterminé par le ratio victoires/défaites, ou en cas d'égalité par tirage au sort.

- Sont qualifiés les 2 meilleures équipes des chaque poules de la phase régulière qui se retrouvent en demi-finale :
 - 1^{er} poule A vs 2^e poule B
 - 1^{er} poule B vs 2^e poule A

→ Finale au meilleur des cinq rencontres : le premier weekend chez le moins bien classé de la saison régulière et le second weekend chez le mieux classé de la saison régulière déterminé par le ratio victoires/défaites, ou en cas d'égalité par tirage au sort.

Phase de maintien dite « playdown » :

→ Plateau à trois équipes : 6^{ème} Poule A, 7^{ème} Poule A, 6^{ème} Poule B. Lieu et date à déterminer par la CFS.

La phase de maintien se joue selon un round robin à trois équipes.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} s'affrontent ensuite lors d'une rencontre finale. 3 rencontres : chez le mieux classé de la saison régulière déterminé par le ratio victoires/défaites, ou en d'égalité par tirage au sort.

La phase de maintien se joue au meilleur des trois rencontres comme suit :

Proposition 2. — 6^e (poule A) vs 7^e (poule B) au meilleur des 3 rencontres

Proposition 3. — 6^e (poule B) vs 7^e (poule A) au meilleur des 3 rencontres

Proposition 4. Second tour : Gagnant 6A/7B vs Gagnant 6B/7A au meilleur des 3 rencontres

Droits sportifs :

- Le Champion de Division 2 affronte le 8e de la Division 1 lors d'un barrage d'accession au meilleur des trois rencontres chez l'équipe de D2.
- Le troisième du plateau de maintiens perdants des matchs 6^e vs 7^e sont est relégués de Division 2.
- Le perdant de la finale u-second tour de playdown est relégué de Division 2 sous réserve de l'accession en Division 2 du Champion de France de D3.

Proposition 2. Formule Open de France féminin

Exposé des motifs : Ajout de la formule de l'Open de France féminin suite aux décisions de la CFS du 15 février 2023.

ANNEXE 3.01 - FORMULES SPORTIVES - COMPETITIONS NATIONALES

(...)

OPEN DE FRANCE FEMININ

6 équipes en 2 poules de 3 équipes

Premier tour

- 2 poules de 3 équipes
- Simple round robin.

Second tour

- Demi-finales = 1A vs 2B (DF1) et 1B vs 2A (DF2)

Tour final

- Match de classement 5-6 : 3A vs 3B
- Petite-finale (3-4) : Perdant DF1 vs Perdant DF2.
- Finale (1-2) : Vainqueur DF1 vs Vainqueur DF2.

II. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES ANNEXES AUX REGLEMENTS DES EPREUVES SPORTIVES SOFTBALL (RGES SOFTBALL) – SAISON 2023

Proposition 3. Formule Challenge de France

Exposé des motifs : Ajout de la formule des Challenges de France féminin et masculin suite aux décisions de la CFS du 15 février 2023.

ANNEXE 3 - REGLEMENT PARTICULIER – CHAMPIONNATS NATIONAUX

(...)

CHALLENGE DE FRANCE FEMININ

Formule à 6 équipes.

Phase de classement :

- simple round robin dans deux poules de trois équipes.

Phase finale :

- Quarts de finale = 2A vs 3B (QF1) et 2B vs 3A (QF2)
- Demi-finales = 1B vs Vainqueur QF1 (DF1) et 1A vs Vainqueur QF2 (DF2)
- Match de classement (5e-6e) : Perdant QF1 vs Perdant QF2
- Petite-finale (3e-4e) : Perdant DF1 vs Perdant DF2
- Finale (1er-2e) : Vainqueur DF1 vs Vainqueur DF2.

CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN

Formule à 6 équipes.

Phase de classement :

- simple round robin dans deux poules de trois équipes.

Phase finale :

- Demi-finales = 1A vs 2B (DF1) et 1B vs 2A (DF2)
- Match de classement (5e-6e) : 3A vs 3B
- Petite-finale (3e-4e) : Perdant DF1 vs Perdant DF2
- Finale (1er-2e) : Vainqueur DF1 vs Vainqueur DF2